

ÉDIFICATION & ADMINISTRATION : BOUJAIL, 65, rue des Fabricants (près la place du Triègne) TOURCOING, rue VENTE, 58

PRIX DES ABONNEMENTS BOUJAIL-TOURCOING Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr. Nord et départements L'appel officiel Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs. Abonnement continue sans avis contraire.

NON RÉPUBLICAINS Non moins dans la *Progrès du Nord* : La République traverse une crise telle qu'elle n'en avait plus connu depuis l'époque néfaste du 16 Mai. Le cléricalisme, maintes fois vaincu par l'union des républicains, s'est redressé à la faveur de nos divisions, et grâce à notre dévouement à un entrepreneur de livrures nous pays. Et sa puissance grandit chaque jour, et il la repère l'offensive; et il menace nos libertés, nos conquêtes républicaines, l'avenir de notre démocratie.

La France se trouve reportée de plus de vingt années en arrière. Les plus anciens et les plus formes républicains sont frappés d'obscureté par le pouvoir. A Lille, nous voyons accorder l'appel officiel à des écrivains notaires comme M. Loyer et comme M. Charles Rogez, que, naguère encore, l'Echo du Nord lui-même dénonçait comme un réactionnaire intrépidement.

Les fonctionnaires viennent se réunir de la terreur, persécutés pour leur républicanisme, sacrifiés chaque jour aux basses rancunes des Danelles, des Plichons et de leurs alliés. Nous avons dit ce qu'on n'a pas craint de faire vis-à-vis du Progrès du Nord, M. Méline, son représentant, M. le préfet Laureau, son forme, son directeur.

Nous avons dit ce qu'on n'a pas craint de faire vis-à-vis du Progrès du Nord, M. Méline, son représentant, M. le préfet Laureau, son forme, son directeur. Nous avons dit ce qu'on n'a pas craint de faire vis-à-vis du Progrès du Nord, M. Méline, son représentant, M. le préfet Laureau, son forme, son directeur.

Reponnés avec perte, nos agresseurs se sont avisés d'un incroyable expédient. Ils ont prétendu, contrairement à toute vérité — nous l'avons démontré, et nous le démontrons encore — que nous nous sommes faits le porte-parole de la réaction, et ils ont affirmé à plusieurs reprises leur ferme volonté de maintenir la politique démocratique et anti-cléricale qui a toujours été celle du Progrès du Nord.

Personne ici ne serait venu à l'idée d'intenter un procès aussi extraordinaire. Mais, M. Laureau, et l'associé de son œuvre néfaste, M. Giry, ont voulu nous rendre responsables de l'incident de la manifestation de Lille étaient des cléricaux combattus. Ils considèrent les magistrats de la Cour de Douai comme étant à leur service, et ils ont fait annoncer l'urgence de notre affaire, uniquement pour raisons politiques. Et ils n'ont pas hésité à poursuivre devant les tribunaux la monstrueuse violation de nos droits politiques et civils.

Un domaine, sous une régime républicain, car que c'est le bon plaisir de M. Méline, et malgré que la loi de 1883 ait eu précisément pour but d'empêcher des changements semblables à celui dont nous sommes l'objet — malgré notre bon droit, malgré les intentions non douteuses des fondateurs du Progrès, et notamment de M. Pierre Legrand, qui rédigea notre acte de société, les républicains qui possèdent le Progrès du Nord depuis trente ans, vont peut-être se voir dépouiller de leur légitime propriété; le vieux journal républicain va peut-être tomber dans les mains des réactionnaires.

Nous avons encore confiance dans l'indépendance des magistrats de la Cour de Douai. Nous espérons qu'ils auront la bonté de résister à la pression exercée sur eux, et qu'ils voudront noblement se lever en sa faveur.

Il nous succombent, le Progrès du Nord sera mis en voie publique, et les réactionnaires de toutes catégories effrayeront de l'acquiescer. Il appartient aux républicains de lutter énergiquement pour conserver leur œuvre. Une société est née, et nous sommes fier de la rappeler à l'existence. Nous espérons qu'ils auront la bonté de résister à la pression exercée sur eux, et qu'ils voudront noblement se lever en sa faveur.

point, cependant, au-dessus de nos énergies et de nos courages. Si vous, d'ailleurs, nos résolutions et plus unis, que nous nous voyons plus menacés. Et, puisque nous sommes revenus à une situation semblable à celle du 24 Mai et du 16 Mai, nous allons à la même mesure, nous nous voyons plus menacés. Et, puisque nous sommes revenus à une situation semblable à celle du 24 Mai et du 16 Mai, nous allons à la même mesure.

Republique, un drapier! Serons les rangs comme aux jours de nos anciens batailles. Et, aujourd'hui, comme alors, nous vaincrons. Georges ROBERT.

Après les dépêches anglaises sur la négociation de cet Océan avec la Chine, nous avons eu un interview de M. Hanotaux avec un rédacteur du Times. C'est un système, il n'appartient pas à notre époque de se préoccuper de ce qui se passe dans les dépêches, sans sommes connaître de ces choses.

A propos de la Chine Les fonctionnaires viennent se réunir de la terreur, persécutés pour leur républicanisme, sacrifiés chaque jour aux basses rancunes des Danelles, des Plichons et de leurs alliés.

Reponnés avec perte, nos agresseurs se sont avisés d'un incroyable expédient. Ils ont prétendu, contrairement à toute vérité — nous l'avons démontré, et nous le démontrons encore — que nous nous sommes faits le porte-parole de la réaction, et ils ont affirmé à plusieurs reprises leur ferme volonté de maintenir la politique démocratique et anti-cléricale qui a toujours été celle du Progrès du Nord.

Un domaine, sous une régime républicain, car que c'est le bon plaisir de M. Méline, et malgré que la loi de 1883 ait eu précisément pour but d'empêcher des changements semblables à celui dont nous sommes l'objet — malgré notre bon droit, malgré les intentions non douteuses des fondateurs du Progrès, et notamment de M. Pierre Legrand, qui rédigea notre acte de société, les républicains qui possèdent le Progrès du Nord depuis trente ans, vont peut-être se voir dépouiller de leur légitime propriété; le vieux journal républicain va peut-être tomber dans les mains des réactionnaires.

Nous avons encore confiance dans l'indépendance des magistrats de la Cour de Douai. Nous espérons qu'ils auront la bonté de résister à la pression exercée sur eux, et qu'ils voudront noblement se lever en sa faveur.

Il nous succombent, le Progrès du Nord sera mis en voie publique, et les réactionnaires de toutes catégories effrayeront de l'acquiescer. Il appartient aux républicains de lutter énergiquement pour conserver leur œuvre. Une société est née, et nous sommes fier de la rappeler à l'existence.

Nous espérons qu'ils auront la bonté de résister à la pression exercée sur eux, et qu'ils voudront noblement se lever en sa faveur.

LE PROGRES DU NORD

Journal Républicain Quotidien

LES TRAINS EXPRESS EN FRANCE DE 1854 à 1896

Un ingénieur civil fort distingué, M. René Varesnes, vient de publier une bien intéressante plaquette sur la nécessité de l'accroissement de la vitesse des trains express.

Un ingénieur D. Baudouin, traitant le même sujet, avait ainsi défini les différents vitesses des chemins de fer.

Les trains réguliers les plus rapides circulant sur le réseau de chemins de fer depuis 1854 jusqu'à ce jour, sont :

C'est un erreur de s'imaginer que nos chemins de fer à leurs débuts avaient d'épouvantables lenteurs.

Aujourd'hui, c'est la Compagnie du Nord qui détient le record de la vitesse avec une avance considérable sur les autres Compagnies.

Le ministre Méline vient de montrer une fois de plus à la France républicaine avec quelle obstination il s'efforce de nous rendre à l'ancien régime.

Un domaine, sous une régime républicain, car que c'est le bon plaisir de M. Méline, et malgré que la loi de 1883 ait eu précisément pour but d'empêcher des changements semblables à celui dont nous sommes l'objet — malgré notre bon droit, malgré les intentions non douteuses des fondateurs du Progrès, et notamment de M. Pierre Legrand, qui rédigea notre acte de société, les républicains qui possèdent le Progrès du Nord depuis trente ans, vont peut-être se voir dépouiller de leur légitime propriété; le vieux journal républicain va peut-être tomber dans les mains des réactionnaires.

Nous avons encore confiance dans l'indépendance des magistrats de la Cour de Douai. Nous espérons qu'ils auront la bonté de résister à la pression exercée sur eux, et qu'ils voudront noblement se lever en sa faveur.

PRIX DES ANNONCES ANNONCES 0 fr. 25 la ligne RÉCLAMES 0 fr. 30 — LES ANNONCES 0 fr. 75 — LOCALES 0 fr. 50 — Les annonces sont reçues au Progrès du Nord, à Paris, à l'Agence des Annonces, place de la Bourse, 14.

Le ministre de la marine a pris la commission de l'armée d'examiner le projet de loi déposé le 30 février dernier, et qui a pour but de modifier la loi de 1872 sur les régulations militaires. Aux termes de cette loi, les régulations de bateaux et embarcations de toutes sortes ne peuvent être faites sans le ministre de la marine, que dans les eaux territoriales.

Le projet de loi adopté par le Sénat le 24 février dernier, relatif à la loi de 1872 sur les régulations militaires, a été renvoyé à la commission de la marine, qui a pour but d'expliquer d'autres motifs, et d'apporter des amendements à son texte.

La Chambre des députés, comme on le sait, a adopté hier soir et apporté aucun changement aux termes des précédents textes. Le Sénat, relatif aux sociétés de secours mutuels, a été renvoyé à la commission de la marine, qui a pour but d'expliquer d'autres motifs, et d'apporter des amendements à son texte.

Le budget de la marine a été renvoyé à la commission de la marine, qui a pour but d'expliquer d'autres motifs, et d'apporter des amendements à son texte.

Le budget de la marine a été renvoyé à la commission de la marine, qui a pour but d'expliquer d'autres motifs, et d'apporter des amendements à son texte.

Le budget de la marine a été renvoyé à la commission de la marine, qui a pour but d'expliquer d'autres motifs, et d'apporter des amendements à son texte.

Le budget de la marine a été renvoyé à la commission de la marine, qui a pour but d'expliquer d'autres motifs, et d'apporter des amendements à son texte.

Le budget de la marine a été renvoyé à la commission de la marine, qui a pour but d'expliquer d'autres motifs, et d'apporter des amendements à son texte.